



**Emmanuelle AURAS et Christophe VILLAIN – LE TEMPS DES
GLUCIDES
Lauréats « Coup de Cœur » 2013**

« Nous avons eu envie de tenter notre chance à Créa’Vienne quand nos accompagnateurs l’Université de Poitiers et de l’incubateur ETINCEL nous ont informés de l’existence de ce concours. En regardant le site Internet, nous avons vu que nous avons tout à y gagner, visibilité, accompagnement, et aide financière....Cela représentait aussi une reconnaissance locale, dans notre territoire.

En participant à ce concours, j’ai découvert la structure Centre d’Entreprises et d’Innovation, toute son équipe qui contribue à la réussite du projet de création. C’était notre premier concours, nous avons dû apprendre à monter un plan d’affaire, et répondre aux questions très ciblées du dossier.

Participer au concours et être lauréat nous a permis de faire beaucoup de rencontres pour :

- trouver des solutions sur des problèmes spécifiques,*
- bénéficier de conseils pour choisir les futurs partenaires (comptables, avocats, développeurs informatique ...),*
- Prendre conscience que d’autres chefs d’entreprises ou porteurs de projet se posent les mêmes questions que nous, se heurtent aux mêmes difficultés.*

Nous avons été très fiers, et plutôt surpris ! L’intérêt du jury sur notre idée nous a encore plus motivés pour continuer. Et nous nous sommes préparés activement pour présenter notre projet le plus clairement possible.

Je conseille aux prochains candidats de bien décrire son projet, le plus simplement et honnêtement possible, aussi bien sur le contenu que dans le business plan. Il faut penser que les membres du jury ne sont pas forcément des spécialistes de tous les domaines et il faut éviter le jargon. Il ne faut pas hésiter à se faire aider pour travailler les aspects financiers, et ce n’est pas du temps perdu, puisque le créateur d’entreprise doit être très à l’aise sur ce volet par la suite. Il est important de bien préparer l’oral, pour être percutant en respectant le temps accordé par le jury. »